



Société Suisse de Pédagogie Musicale
Vaud

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE
PÉDAGOGIE MUSICALE SSPM-VAUD**

Samedi 27 janvier 2024 à 10.30 h

au Restaurant « Le Milan », Boulevard de Grancy 56, 1006, Lausanne

Le Président, **Guy Fasel**, ouvre la séance à 10.30 h. Il salue les 24 membres présents qui sont, du comité :

Guy Fasel, président
Beatrice Villiger, vice-présidente
Thérèse Durrer, secrétaire
Anne-Sylvie Schmid, trésorière
Ersilia Marciello, membre adjointe
Diane Pauvert, membre adjointe

Ken-Lila Ashanti, membre adjointe, est absente pour cause de deuil dans sa famille,

Membres :

Aubert Alice	Lammers Catherine
Chmetz Cusin Agnès	Aubert Marc-Henri
Dagon Thierry	Prin-Schibler Muriel
Fasel Marlyse	Roulet Catherine
Gonvers Bashùsha	Schwab Marinette
Keller Chantal	Suter Bernard

36 membres ont pris la peine de s'excuser

Anitua Maria	Gindrat Marie-Ophélie	Pecorini Stéphane
Berkovits Françoise	Goy Pierre	Perry Thalia
Bracher Karin	Goy Suzanne	Piotet Marie-Hélène
Brauner Vanda	Grin Claire	Rapin Lise
Brocard Loriana	Grin François,	Riva Adalberto
Camponovo Enrico	Gross Pierre	Renaut Florence
Décosterd Eliane	Chatelain Jade	Sarkissian Marie-Anouch
Degrandi Julien	Marguerat Patrick	Sciboz Sophie
Delpierre Dominique	Mayor Romain	Schaub Dominique
Dipold Marcia	Meyer de Stadelhofen	Siegwart Fabienne
Essade Marie-Hélène	Frédéric	Tairraz Marc
Galatea Hélène	Nytsch Barbara	Vollichard Réjane

Point 1) Nous nommons **Alice Aubert** scrutatrice de l'assemblée.

Point 2) : Le procès-verbal de l'assemblée générale de la SSPM-Vaud du 28 janvier 2023 est approuvé. Il a été distribué à tous les membres. Il est publié sur le site www.sspmvaud.ch.

Point 3) : Nous avons reçu tardivement l'avis de décès de

Madeleine Delacroix-Henry

L'assemblée lui rend hommage en observant une minute de silence.

Nous avons enregistré 12 démissions, déménagements ou exclusions.

Nous avons accueilli 2 nouvelles membres

Halyna Semchyshin Jaquier, Lausanne, professeur de piano et
Zlatoslava Vaskiv, Lausanne, également professeur de piano

L'effectif de la section Vaud est de 165 membres.

Point 4) Rapport du président, joint en annexe

Rapport de la trésorière : Anne-Sylvie Schmid nous présente les comptes et le bilan. Nos finances sont saines. A l'énoncé du montant de la réserve d'exploitation de Fr. 81'952.— certains membres émettent des avis sur la manière d'utiliser cet argent. Il est notamment proposé d'offrir un petit cachet pour le concert des professeurs. Depuis l'année dernière, nous offrons la gratuité des cotisations pour les membres du comité. Il est également suggéré de rémunérer les membres du comité au prorata du temps consacré aux diverses tâches.

Nous avons déjà un formulaire de demande de remboursement pour une partie des frais d'accompagnements aux auditions mais pas pour les examens

Rapport des vérificateurs des comptes :

Les comptes ont été révisés par Adalberto Riva et Marlyse Fasel. Ils ont contrôlé les pièces comptables et souligné la parfaite tenue de la comptabilité

Point 5) Rapport des examens :

32 élèves se sont présentés aux examens cette année. Cela est réjouissant car cela représente 10 élèves de plus. Le président a été heureux de constater qu'un grand nombre d'élèves adultes se sont présentés.

Rapport des auditions :

Nous avons pu organiser 2 auditions, l'une en avril et l'autre à fin novembre.

Nous remercions le Conservatoire et la ville de Morges COV ainsi que le Conservatoire de Vevey-Montreux-Riviera de bien vouloir nous accueillir dans leurs locaux. Nous avons également pu tenir notre audition-palmarès dans la magnifique salle de la Fondation Waddilove à Villeneuve qui a obtenu un franc succès.

Point 6) L'assemblée, à l'unanimité, donne la **décharge** au comité pour l'exercice écoulé

Point 7 :

Les vérificateurs des comptes pour l'exercice 2025 sont :

Marlyse Fasel-Lugrin 1^{ère} vérificatrice, Adrien Praz 2^{ème} vérificateur, Bashùsha Gonvers Suppléante.

Point 8) Nomination du délégué aux assemblées des délégués de la SSPM :

Nous remercions **Bashùsha Gonvers** de bien vouloir nous représenter à cette assemblée.

Point 9) Désignation des membres :

a) du jury aux examens : Les personnalités suivantes ont accepté le mandat de juré aux examens de degré :

Marjolaine Werner pour la flûte traversière
Léonie Renaud pour le chant
Adeline Melo pour la clarinette
Yuuki Wong pour le violon
Cecilia Baccolo pour le piano.

Ces experts sont élus à l'unanimité.

Beatrice Villiger, vice-présidente donne des éclaircissements sur la manière dont s'organise les examens. Nous sommes tributaires de la disponibilité des locaux et il en va de même pour les experts. Nous avons une liste de plusieurs personnes et celui ou celle qui est libre à la date proposée, accepte le mandat. Nous les en remercions vivement.

b) de la commission pour le choix des morceaux imposés

Nous avons pris contact avec le Conservatoire de Lausanne pour obtenir les morceaux. Ceux-ci ne sont pas encore disponibles. Nous les ferons parvenir aux intéressés dès leur parution.

c) de la commission d'examens : Le président a accepté de se joindre à la secrétaire pour l'organisation des examens. Nous le remercions de bien vouloir accepter cette charge.

Point 10) : La cotisation annuelle : Celle-ci reste inchangée : Fr. 125.—pour le Comité Central et Fr. 50.—pour la section Vaud.

Point 11) Propositions du comité :

Afin de donner plus de visibilité à la SSPM, Marianne Wälchli, présidente de la section bernoise et membres du comité central propose d'organiser un **Tour de Suisse musical**. Le Tour commencera à Berne le 7 septembre avec un concert donné par un chœur et finira le 21 septembre à Coire avec, là-aussi ; un évènement choral.

Votre comité pense que c'est une bonne chose. Vous trouverez plus de détail dans le rapport du président annexé à ce procès-verbal.

Formation continue : Ersilia Marciello responsable, nous fait un bref rapport sur la formation actuellement en cours donné par **Aude Hauser-Mottier**, intitulé « **La santé du musicien.ne** ». Deux séances ont déjà eu lieu. Elles ont rencontré un vif succès. La dernière séance aura le 22 juin 2024 de 9.00 h à 12.30 h toujours chez « Arca Musica » Route d'Yverdon 8, 1028 Préverenges.

Point 12) – Propositions individuelles : Marc Tairraz, professeur de violon, nous a adressé plusieurs propositions et questions. Ces idées doivent être discutées par le comité pour voir ce qu'il est possible de faire.

a) Il faudrait que nous soyons connus et visibles dans la filière « Musique Ecole ». Même voir les possibilités d'être reconnus par la FEM. Depuis de nombreuses années, nous présentons des élèves au certificat non professionnelle délivré par l'AVCEM-FEM.

b) Il propose de regrouper les élèves de solfège en créant des classes pour stimuler les élèves et leur proposer un cursus jusqu'au certificat.

c) Il propose que les frais d'accompagnement lors des examens puissent être pris en charge par les subventions de l'Etat de Vaud pour soulager les familles.

Point 13) Divers : Le président signale deux nouveautés

a) Nous avons créé le prix « Musique en famille » qui récompense la meilleure interprétation familiale entendue lors des auditions ou des examens ; il est distribué au palmarès.

b) Le site internet de notre association comprend désormais un onglet « À l'affiche » qui accueille la publicité pour les activités que vous avez avec vos élèves ou vos propres activités concerts, parutions de méthodes, de livres etc.

Séance levée à 12.00 h. 12 membres sont restés pour le repas de midi qui a été servi sur place. Cette sympathique habitude nous permet poursuivre nos échanges d'idées et de passer un agréable moment.

La secrétaire
Thérèse Durrer